

NORME  
INTERNATIONALE

ISO  
8662-2

Première édition  
1992-07-01

AMENDEMENT 1  
1999-10-15

---

---

**Machines à moteur portatives — Mesurage  
des vibrations au niveau des poignées —**

**Partie 2:**

Marteaux burineurs et marteaux riveurs

**AMENDEMENT 1**

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

*Hand-held portable power tools — Measurement of vibrations at the  
handle —*

*Part 2: Chipping hammers and riveting hammers*

*AMENDMENT 1*

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4b5741e6-4f2e-452f-ac53-d0710cfa9bda/iso-8662-2-1992-amd-1-1999>



Numéro de référence  
ISO 8662-2:1992/Amd.1:1999(F)

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 3.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'Amendement 1 à l'ISO 8662-2:1992 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 118, *Compresseurs, outils et machines pneumatiques*, sous-comité SC 3, *Outils et machines pneumatiques*.

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

ISO 8662-2:1992/Amd 1:1999

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4b5741e6-4f2e-452f-ac53-d0710cfa9bda/iso-8662-2-1992-amd-1-1999>

© ISO 1999

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation  
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse  
Internet iso@iso.ch

Imprimé en Suisse

## **Machines à moteur portatives — Mesurage des vibrations au niveau des poignées —**

### **Partie 2: Marteaux burineurs et marteaux riveurs**

#### **AMENDEMENT 1**

*Page 6, paragraphe 7.3*

Remplacer le texte existant par le texte suivant.

«Les mesurages doivent être poursuivis jusqu'à l'obtention d'une série d'essais correcte, c'est-à-dire telle que le coefficient de variation (voir 7.4) de cinq valeurs pondérées consécutives, pour le même opérateur, soit inférieur à 0,15 ou que l'écart-type soit inférieur à 0,30 m/s<sup>2</sup>.»

[ISO 8662-2:1992/Amd 1:1999](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4b5741e6-4f2e-452f-ac53-d0710cfa9bda/iso-8662-2-1992-amd-1-1999)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4b5741e6-4f2e-452f-ac53-d0710cfa9bda/iso-8662-2-1992-amd-1-1999>